

24 février 2004

04.337

Question Bernard Matthey

Encouragement financier au tourisme social

Complément à la question Francis Berthoud 04.322, du 24 février 2004, "Le canton de Neuchâtel est-il victime d'un "véritable tourisme social"?"

Le Conseil d'Etat peut-il confirmer que les montants de l'aide sociale qui sont accordés par les communes des Montagnes neuchâteloises sont nettement plus élevés que dans les communes vaudoises ou genevoises par exemple et qu'il s'ensuit une migration des personnes potentiellement concernées dans notre canton?

Le Conseil d'Etat peut-il nous donner des chiffres comparatifs?

Cosignataires: J. Walder et M. Surdez.